

- 12h30** Déjeuner
- 14h00** Sophie Glansdorff (Université libre de Bruxelles - Centre National d'Histoire des Sciences), **Le temps des traités et des serments : les successions dans l'Empire carolingien après le traité de Verdun (843- 900)**
- 14h25** Frédérique Lachaud (Université de Lorraine), **La succession royale en Angleterre (milieu 12^e - début 14^e siècle)**
- 14h50** Discussion
- 15h20** Pause
- 15h50** Eric Bousmar (Université Saint-Louis - Bruxelles), **La transmission du pouvoir dans un régime monarchique non souverain. Le cas des ducs Valois de Bourgogne (14^e - 15^e siècle)**
- 16h15** Cédric Michon (Université du Maine, Institut Universitaire de France), **Comparaison entre la succession de Louis XII en France et celle d'Henri VII en Angleterre (fin 15^e - début 16^e siècle)**
- 16h40** Discussion
- 17h10** Fin de la première journée



2^e journée

vendredi 22 mai 2015

- 8h30** Accueil
- 9h00** Nicolas Simon (FNRS - Université Saint-Louis - Bruxelles), **Appréhender le retour des anciens Pays-Bas dans le giron espagnol après 1621**
- 9h25** Frederik Dhondt (Universiteit Gent), **La « transformation » de Philippe V d'Espagne**
- 9h50** Klaas Van Gelder (FWO - Universiteit Gent), **Succession et stratégies de légitimation de l'empereur Charles VI dans les Pays-Bas méridionaux**
- 10h15** Discussion
- 10h45** Pause
- 11h15** Pierre-Olivier de Broux (Université Saint-Louis - Bruxelles), **Les successions de Léopold I et de Léopold II**
- 11h40** Vincent Dujardin (Université catholique de Louvain), **Les successions monarchiques belges au 20^e siècle**
- 12h05** Mathias El Berhoumi (Université Saint-Louis - Bruxelles), **Les droits et les devoirs de l'héritier du trône de Belgique**
- 12h30** Discussion
- 13h00** Jean-Marie Cauchies (Université Saint-Louis - Bruxelles, Académie royale de Belgique), **Conclusions**
- 13h30** Déjeuner

La transmission du pouvoir monarchique du moyen âge à nos jours

Entre droits et devoirs



Colloque 21 et 22 mai 2015

Université Saint-Louis - Bruxelles
43, Boulevard du Jardin botanique, 1000 Bruxelles
Salle des examens , 2^e étage



Ce colloque bénéficie du soutien du
Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS

L'année 2015 est l'occasion de fêter le 500^e anniversaire de l'émancipation de Charles Quint et du début de son gouvernement personnel. De même, l'abdication du roi Albert II en faveur de son fils, Philippe, est encore un souvenir vif. Ces deux événements, en écho l'un avec l'autre, semblent l'occasion de mener et de développer une interrogation sur les processus de succession, de formation et de préparation d'héritiers dans des systèmes monarchiques et ce dans la longue durée.

La succession d'un monarque ne se présente jamais simplement; elle ne peut généralement pas être appréhendée de façon univoque. Elle revêt toujours plus ou moins de fantasmes et de mise en scène du pouvoir. C'est en ces instants que le rituel du pouvoir tente de transcender les particularités et de gommer les différences afin de prôner l'union, l'unité, la fusion, etc., des composantes sociales soumises au gouvernement de l'ancien et du nouveau dirigeant. Mais comment penser la succession? Quels fondements doit-on lui fournir? Quelles bases juridiques, sociales, etc., donner à la succession ou à l'abdication?

La succession est aussi un moment où les rênes du pouvoir semblent à certains instants évanescents. Qui gouverne réellement dans cet entre-deux de pouvoir(s)? Quelle prégnance garde l'ancien monarque? Quelle autonomie est laissée au nouveau dépositaire du pouvoir? Il est ici nécessaire d'étudier la logique des luttes internes du pouvoir à côté du rayonnement effectif de l'ancien ou du nouveau gouvernant.

La succession du prince peut néanmoins devenir tragique et être annonciatrice d'une période de troubles et de déstabilisation. Pour prévenir ou expliquer de telles périodes, les questions suivantes méritent encore l'attention. Comment le souverain envisage-t-il sa succession, et de

quelle façon met-il en œuvre sa décision? L'héritier/héritière est-il/elle formé(e) convenablement? Doit-on le préparer ou bien laisser «la fonction faire l'homme»? Peut-il/elle s'appuyer sur l'expérience de son prédécesseur? Doit-il/elle s'en distancier sans autre forme de procès? Quelles sont les premières décisions du nouveau gouvernant? Doit-il/elle inscrire ses pas dans les « vestiges » de son prédécesseur ou adopter une position de rupture radicale?

Le thème est riche et doit permettre une approche doublement éclatée. Primo, elle doit être une invitation à penser de façon diachronique afin de confronter des expériences éloignées dans le temps, du moyen âge au XXI^e siècle. Secundo, cette thématique est une invitation à traverser les frontières disciplinaires. Les points de vue de l'historien, du juriste (constitutionnaliste), voire de l'anthropologue vont pouvoir se confronter et permettre de canaliser ces approches multiples.

Comité scientifique

- ▶ Pierre-Olivier de Broux (Université Saint-Louis - Bruxelles)
- ▶ Philippe Desmette (Université Saint-Louis - Bruxelles)
- ▶ Sophie Glansdorff (Université libre de Bruxelles - Centre national d'histoire des sciences)
- ▶ Bérengère Piret (Université Saint-Louis - Bruxelles)
- ▶ Nicolas Simon (FNRS/Université Saint-Louis - Bruxelles)
- ▶ Françoise Van Haepere (Université catholique de Louvain)

Participation gratuite

Inscription **obligatoire** par courriel **avant le 10 mai 2015**, à l'adresse crhidi@gmail.com (ou via la page événement Facebook du colloque ou via le site internet du **CRHIDI** www.crhidi.be page « Activités »).

1^{ère} journée

jeudi 21 mai 2015

- 8h30** Accueil
- 9h00** Mot d'accueil
- 9h15** Gustaaf Janssens (KU Leuven - Commission royale d'histoire), **Introduction générale**
- 9h45** Pierre-Joseph Laurent (Université catholique de Louvain - Académie royale de Belgique), **Statut de l'individu et transmission du pouvoir dans les royaumes mossi (Burkina Faso)**
- 10h15** Discussion
- 10h45** Pause
- 11h15** Bruno Dumézil (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), **La transmission du pouvoir dans les royaumes romano-barbares**
- 11h40** Florence Close (Université de Liège), **Transmettre un patrimoine et/ou sauvegarder l'Empire? Retour sur les projets de partage du pouvoir de Charlemagne (806-813)**
- 12h00** Discussion